

Peuples

La région entourant le cercle polaire arctique abrite près de 200 000 Inuits qui sont répartis sur quatre pays. Ces peuples, qui partagent une histoire et une culture analogues, sont les Yupigets de la Russie sibérienne, les Inupiat du nord de l'Alaska et de l'Arctique canadien occidental, les Inuits du Canada, et les Kalaallits du Groenland (Danemark).

Indigènes des régions côtières du nord du Canada – Labrador, Nunavik (nord du Québec), Nunavut et Territoires du Nord-Ouest (y compris l'archipel arctique) – et des côtes du Groenland, de l'Alaska et du nord-est de la Russie sibérienne, ces peuples partagent tous des ancêtres et des traits culturels communs et constituent un groupe entièrement distinct des peuples amérindiens. Mais chacune de ces régions a sa propre langue : le yupik est parlé dans le nord de la Sibérie et sur la côte centrale de l'Alaska; l'inupik est parlé dans le nord de l'Alaska et dans tout l'Arctique canadien occidental; l'inuktitut, dans l'est du Canada, et le kalaallisut, au Groenland. Bien qu'ayant des racines communes, ces langues souvent ne sont pas comprises d'un peuple à l'autre.

On dit que les Inuits sont d'origine mongole et qu'ils sont arrivés sur le continent nord-américain par la mer de Béring il y a plus de 3 000 ans. Ils ont généralement la peau brune, les yeux noirs, les cheveux noirs et raides. Après des siècles de contact avec des gens d'autres contrées, on trouve aujourd'hui un certain nombre d'Inuits métissés. Les Inuits ont su remarquablement s'adapter au climat de l'Arctique par leur intelligence, leur ténacité et une constitution physique propice à l'acclimatation en milieu polaire.

L'Arctique oriental canadien aujourd'hui

De nos jours, l'Arctique oriental canadien compte une population d'environ 40 000 habitants. Plus de la moitié (29 000) vivent dans le territoire du Nunavut; le reste est réparti ainsi : 11 000 au Nunavik – région arctique du Québec qui représente un tiers du territoire québécois, soit environ la taille de la France – et 5 300 au Labrador, principalement sur la côte nord.

L'Arctique oriental canadien s'étend sur une superficie de 2,4 millions de km² (926 700 mi²), ce qui représente 60 km² (près de 23 mi²) par habitant. Près de 85 % de la population est composée d'Inuits, dont 56 % ont moins de 25 ans! Traditionnellement, les Inuits vivaient en petits groupes réunissant une famille élargie. De nos jours, ils vivent dans des hameaux, des villages et des petites villes. Grise Fjord et Ivujivik comptent quelque 140 personnes; Iqaluit a plus de 7 000 habitants, avec une population qui s'accroît encore. La plupart de ces communautés se sont constituées il y a plus de 50 ans, lorsque le gouvernement a persuadé les Inuits de s'installer dans des endroits où leurs enfants pourraient être scolarisés.

La société inuite a vécu des transformations rapides. Ce peuple qui menait jadis une vie quasi nomade s'est aujourd'hui sédentarisé, vivant en groupements dans les régions côtières. La plupart de ces changements ont débuté, en fait, il y a à peine une génération. Remarquablement, les Inuits ont adopté la modernité tout en conservant leurs traditions précieuses, comme la chasse qui leur permet de subvenir à leurs besoins, la confection de vêtements traditionnels, le partage, et leur hospitalité légendaire.

Jadis, la chasse, la pêche et le piégeage constituaient pratiquement les seules activités de ce peuple. Mais au cours des siècles derniers, le commerce des fourrures eut des répercussions majeures sur l'économie de subsistance qu'était celle des Inuits. Pour le meilleur ou pour le pire, les Inuits se sont retrouvés à leur insu entraînés dans l'économie mondiale, initialement dans le cadre du commerce avec les pêcheurs de baleines européens du XVIIIe siècle, puis par le biais des postes de traite de fourrures qui s'érigèrent dans l'Arctique. Mais leur nouvelle dépendance à l'égard du commerce des fourrures était précaire, puisque soumise aux caprices du marché. Ainsi, quand le prix de la fourrure du renard arctique chuta lors de la Crise de 1929, ils perdirent l'un de leurs principaux moyens de subsistance. Puis, avec le déclin fulgurant de la demande de fourrures de phoque dans les années 1960, sous la pression des défenseurs des droits des animaux, les

Inuits perdirent pratiquement le pouvoir d'achat qui leur permettait de se procurer les biens manufacturés auxquels ils étaient alors habitués. Dans les années 1950, le gouvernement fédéral avait pris le contrôle administratif de leurs régions, construisant des écoles, envoyant des enseignants dans le nord pour y instruire les Inuits.

Au début des années 50, dans le cadre d'un programme gouvernemental, des Inuits d'Inukjuak et de Pond Inlet furent déplacés et réinstallés à Grise Fjord et à Resolute Bay. Les impacts socioculturels de ce déplacement furent terribles, des familles n'ayant pu pendant des années avoir aucun contact avec les membres qu'elles avaient laissés derrière. Leur demande d'indemnisation auprès du gouvernement fédéral fut finalement entendue, le gouvernement leur donnant la possibilité de retourner dans leurs anciens villages. Beaucoup de familles choisirent pourtant de rester dans les nouvelles localités qu'elles avaient aidé à bâtir. Ainsi, Grise Fjord et Resolute Bay demeurent deux communautés inuites qui ont permis au Canada de revendiquer sa souveraineté sur le Haut Arctique.

Un autre impact majeur sur le mode de vie inuit fut la perte d'un grand nombre de chiens de traîneau dans beaucoup de villages inuits. Dans les années 50 et 60, la Gendarmerie royale du Canada et d'autres autorités gouvernementales abattirent des attelages entiers de chiens, nombre de leurs propriétaires perdant du même coup leur autonomie et leur moyen de transport. Ce passé consternant, pendant longtemps vécu en silence et sujet de honte, refait surface aujourd'hui, les Inuits en parlant désormais ouvertement et choisissant aussi d'agir. Ainsi, une course annuelle d'attelages de chiens – la course Ivakkak – a été mise sur pied au Nunavik pour promouvoir le retour du chien de traîneau et la tradition inuite des déplacements en traîneau sur la toundra. Des Inuits de tous âges sont donc aujourd'hui à nouveau les fiers propriétaires de chiens d'attelage.

À la fin des années 60, les Inuits furent placés sous le contrôle du gouvernement d'Ottawa – faisant l'objet, comme on l'a décrit parfois, d'une forme de « colonialisme » sous l'apparence de l'État-providence. Le Nunavut, mais aussi d'autres régions du nord du Canada, comptent sur les transferts de paiements du gouvernement fédéral, Ottawa dépensant plus de 28 000 \$ par personne (homme, femme ou enfant) au Nunavut et dans les Territoires du Nord-Ouest, alors qu'il en dépense 2 700 \$ par habitant dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador.

La politique du Nord aujourd'hui

À la suite des transformations qui ont ponctué la vie des Inuits et de la prise de conscience politique qui en a résulté, une vague de nationalisme inuit vit le jour au début des années 70. En Alaska, les Inupiat et d'autres groupes d'Inuits regroupés au sein de la Fédération des Autochtones de l'Alaska négocièrent un traité avec le gouvernement des États-Unis. Les Kalaallit du Groenland obtinrent en 1979 une autonomie politique au sein du Danemark. Les Yupigets sont membres de l'Association russe des populations autochtones du Nord (ARPAN), un organisme public qui défend les droits des autochtones de Russie, les revendications territoriales n'étant cependant pas inscrites au programme politique de ce pays.

Au Canada, l'organisation nationale Inuit Tapirisat fut créée en 1971 pour représenter les Inuits au palier fédéral. L'organisation est aujourd'hui nommée Inuit Tapiriit Kanatami, qui signifie « Inuits unis du Canada ». La première étape a été d'obtenir une représentation équitable des Inuits par des Inuits dans le gouvernement régional et de prendre part au progrès politique; puis, les revendications de terres ancestrales ont toutes été discutées au sein de groupes régionaux d'Inuits. Les Inuits ont aussi créé leurs propres associations dans leurs régions respectives, comme l'Association des Inuits du Nord du Québec (dont le mandat fut plus tard transféré à la Société Makivik), qui a conclu en 1975, en association avec les Cris de la baie James, le premier traité des temps modernes, la Convention de la Baie-James et du Nord québécois. Cette convention établissait un ensemble de droits définis, instaurant notamment la propriété collective par les Inuits de certaines catégories de terres, maintenant les droits autochtones en matière de chasse, de pêche et de piégeage, créant des organismes administratifs dirigés par les Inuits, tel le gouvernement régional de Kativik. La création du Nunavut en tant qu'entité territoriale administrative – territoire qui englobe la terre de Baffin et une partie de ce qui était auparavant la région centrale des Territoires du Nord-Ouest – fut un événement historique pour le développement politique du Canada. La loi créant le territoire du Nunavut, pour laquelle il fallut 20 ans de négociations et qui fut finalement adoptée en 1999, prévoit un accord sur les revendications territoriales et un système de gouvernement public qui représente tous les résidents du

Nunavut, Inuits et non-Inuits. Étant donné que les populations autochtones ont choisi de gérer des services dans leurs municipalités ou leurs hameaux dans le cadre d'une administration centrale, les Inuits sont aussi devenus des contribuables, comme tous les autres citoyens canadiens. Au Labrador, les Inuits ont récemment conclu un Accord sur les revendications territoriales, qui a établi le gouvernement Nunatsiavut; ils ont aussi signé avec une compagnie minière une entente sur les impacts et les avantages relativement à un projet minier prévu dans la baie de Voisey. En général, les Inuits du Canada participent activement à la vie politique du pays.

Aujourd'hui, les populations du Nord ont d'autres projets en cours. On peut notamment citer les actions menées pour combattre et prévenir la pauvreté, pour résoudre les problèmes sociaux qui affligent les communautés, favoriser le développement durable, créer des emplois et promouvoir l'éducation. Au Nunavik, le Conseil scolaire de Kativik est responsable de l'éducation publique depuis sa création en 1978. Il enseigne la langue inuktitut seulement au cours des trois premières années d'école. Au Nunavut, au Collège arctique, établissement postsecondaire créé en 1987, on offre des cours d'inuktitut et des programmes culturels. Le développement du tourisme dans le Grand Nord est un autre projet en cours qui s'attache à promouvoir la région comme destination touristique et à impliquer les résidents locaux dans la prestation de services (guides, pourvoiries de chasse, de pêche, etc.).

Il faut, bien sûr, mentionner l'importante préoccupation que soulève l'environnement. Dans l'Arctique, le changement climatique est entré dans le débat il y a des années. Les Inuits observent depuis quelque temps déjà l'englacement tardif et le dégel précoce de la mer, mais aussi des cours d'eau. L'élévation des températures et les différences dans la formation des glaces, avec les changements que cela entraîne dans les habitudes migratoires saisonnières des animaux, nuisent à la vie des Inuits, car ils ont du mal à trouver le gibier qui assure leur subsistance. De plus, ces changements compromettent le savoir traditionnel concernant les voies de déplacement et mettent ainsi en danger la vie des chasseurs. Par ailleurs, un dégel notable du pergélisol sape aujourd'hui les fondations des bâtiments, des routes et des pistes d'atterrissage, entraînant d'importants dégâts et soulevant des défis pour la stabilisation des édifices actuels et des constructions futures. Enfin, l'ouverture probable du passage du Nord-Ouest suscitera une prolifération du trafic maritime avec, en corollaire, les défis politiques que soulève et soulèvera encore la question de la souveraineté, avec aussi des impacts socioéconomiques du fait de l'afflux de visiteurs (du moins saisonnièrement), et des préoccupations écologiques quant au risque de déversement d'hydrocarbures qui aurait des impacts catastrophiques sur la faune et la flore. Il est donc absolument crucial d'établir des politiques de saine gestion, de prendre des décisions stratégiques et d'adopter des réglementations appropriées pour assurer la protection des écosystèmes fragiles et faire en sorte que les Inuits soient directement impliqués dans la prise de décision.

Outre leur action pour obtenir l'autonomie politique et pour résoudre les problèmes et améliorer leur situation, les Inuits travaillent aussi à créer des entreprises dans leur région. Nunavut Tunngavik Inc. (NTI), qui est l'organisme fondateur représentant les Inuits du Nunavut, a créé la Nunasi Corporation, une société de développement économique. Au Nunavik, la Société Makivik est l'organisme fondateur représentant les Inuits de cette région du nord du Québec. Ces deux sociétés créent des entreprises dans leurs régions pour favoriser la croissance économique et offrir des emplois à la population inuite. Toutes deux mènent des opérations de courtage en valeurs mobilières et créent des filiales, dont des compagnies aériennes (telles Nunasi Helicopters, First Air et Air Inuit), des entreprises de construction, d'expédition maritime, de pêche à la crevette, et des coentreprises, comme la société PanArctic Inuit Logistics, qui gère des stations de radar dans tout l'Arctique canadien.

"Cruise North Expeditions Inc. n'est pas responsable des erreurs ou omissions que pourrait contenir ce site Web".